

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 24 janvier 2022 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #5 - Guylaine Cloutier

Est/sont absents à cette séance:

Siège #6 - Guy Joncas

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle. Madame Lorraine B. Morneau, directrice générale et greffière-trésorière par intérim assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Rencontre avec M. Jean-François Pelletier

4.2 - Décision au sujet de la procédure des entrevues.

4.3 - Comité de sélection

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Rencontre avec M. Jean-François Pelletier

Rencontre avec M. Jean-François Pelletier pour la présentation d'une proposition d'un mandat d'accompagnement lors des entrevues pour l'embauche d'un(e)

directeur(trice) général(e)-greffier(ère)-trésorier(ière).

26-01
2022

M. Pelletier explique en détail à quoi consiste l'offre dont les membres du conseil peuvent choisir les services qu'ils jugent nécessaires.

27-01
2022

4.2 - Décision au sujet de la procédure des entrevues.

Considérant que le conseil doit procéder à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e)-greffier(ière)-trésorier(ière) le plus rapidement;

Considérant que nul d'entre eux ne pensent avoir les connaissances nécessaires pour analyser les résultats des entrevues pour cette fonction de cadre;

Considérant que M. Jean-François Pelletier de Mallette (s.e.n.c.r.l.) a déposé une offre de service dans le but d'apporter le support nécessaire à ce type d'engagement;

Il est proposé par la conseillère Lise Ancil, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et résolu d'accepter la proposition de Mallette pour les mandats suivants:

Activités	Intervenants	Heures imputées	Total (\$)
Préparation et réalisation des entrevues	Olivier Tardif	10 heures	1500\$
Préparation d'un contrat de travail et suivi du mandat	Jean-François Pelletier	6 heures	1260\$
Assurance qualité	Lucie Couturier	1 heure	355\$

ce qui représente un total 3115.00\$ plus les taxes applicables.

28-01
2022

4.3 - Comité de sélection

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu que la Municipalité soit représentée par les conseillères Lise Ancil et Marylou Mercier de même que par M. le maire Claude Daigle et le conseiller Gilles Chouinard lors des entrevues pour l'embauche d'un directeur (trice) général (e) et que les entrevues aient lieu le vendredi si possible.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions débute à 00 : 00 heures.

Il n'y a pas eu de période de questions.

29-01
2022

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Lise Ancil et résolu que la séance soit levée à 21:40 heures.

Claude Daigle
Maire

Lorraine B. Morneau
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

